

TRACY *le mag*

Les news p. 4

Les événements marquants p. 6

Les manifestations p. 9 à 12

Bonne
rentrée
à tous !

Sommaire et édito

Sommaire

P.2 Le Mot du Maire

P.3 L'environnement et la santé

P.4 Les news

P.5 Réduire l'artificialisation

P.6 Les événements marquants

P.8 L'école

P.10 Les associations

P.12 Les prochaines manifestations



Éditeur

Mairie de Tracy-sur-Loire

Directeur de la publication

Sylvain COINTAT

Mise en page

Chrystel AUBERT SIVADIER

Comité de relecture

Dominique BASSINO, Marie BACZYK,
Annie CROCHET, Aurélien JEUNET,
Delphine JOUINOT et Annick PIVERT

Avec la participation

Secrétariat de mairie, École, Association Sportive
et Culturelle de Tracy, Compagnie Chantepleure,
Club de scrabble, Syndicat viticole

Photos

Mairie

Impression

Secrétariat de mairie

Tirage et distribution

550 exemplaires—Agents techniques



chers Habitants, Chers
Amis,

Mot du Maire

Nous terminons l'été avec comme habituellement nos rentrées de septembre.

Tout d'abord, la reprise de notre marché du samedi après-midi où nous vous invitons à venir nombreux découvrir des produits de qualité.

Nous venons surtout d'organiser la rentrée scolaire. L'effectif stable, nous autorise à conserver nos quatre classes avec un nombre d'élèves par classe raisonnable, permettant un apprentissage de qualité. Mais notre crainte, comme chaque année, est de savoir si nous aurons autant de nouveaux élèves de petite section et autres que de départs pour le collège à la rentrée prochaine. Alors, j'encourage toutes les familles de notre commune à bien inscrire leurs enfants à l'école des Tilleuls de Tracy, nous permettant de maintenir un service de qualité, qu'il soit scolaire comme extrascolaire avec notre garderie et notre cantine.

Je vous souhaite un bon moment de découverte de Tracy le Mag.

Bien amicalement..

Le maire de Tracy-sur-Loire

ETAT CIVIL

Un nouvel enfant sur la commune

Lucien MAUDRY, le 22 avril 2024
Victor FAVARCQ, le 3 août 2024

Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés !

Ils se sont dit « OUI » :

Mme Sarah MESLET et M. Guillaume FAISEAU le 3 août 2024

Ils nous ont quittés :

Mme Marguerite PIGOURY-MEUNIER, 83 ans le 5 juillet 2024
M. Jacques CORNILLE, 97 ans, le 16 juillet 2024
Mme Jeannine PHILIPPE, 87 ans, le 25 juillet 2024

N'apparaissent pas dans cette rubrique, les personnes qui ont émis le souhait que leur nom ne soit pas publié dans la presse.



L'environnement et la santé

Une voie verte pour relier la gare Tracy-Sancerre au pont de Loire

La gare de Tracy-Sancerre, située sur le territoire de notre commune, est autant fréquentée par les usagers du pays sancerrois que par les nivernais. Son trafic est depuis quelques années en constante augmentation. La facilité d'accès au cœur de Paris, la sécurité et le coût modéré du rail par rapport à la route en sont évidemment la cause. La gare est également utilisée pour des trajets locaux, vers Gien ou Nevers notamment.

Il manquait pour être en complète sécurité, une liaison à pied et/ou à vélo entre cette gare et le pont de Loire. Un projet, mené conjointement par les deux communes de Saint-Satur et Tracy verra le jour au premier semestre 2025 pour palier à ce manque.

Une voie verte, de 2,50 mètres de large, séparée de la chaussée par un terre-plein végétalisé de 1 mètre, sera réalisée à droite de la route dans le sens Tracy Sancerre. Un passage piéton sera également matérialisé en face de la gare pour aller rejoindre cette voie. Elle pourra être empruntée dans les 2 sens par les piétons et les cyclistes. Au pont, l'accès à la plage pour les automobilistes sera conservé.

Ce projet, intercommunal, interdépartemental, et même interrégional sera financé par les différents territoires des 2 rives.

Outre le gain de sécurité indéniable pour les piétons qui joignent la gare, notamment en hiver ou par visibilité réduite, ce projet permet également de relier notre commune à « La Loire à vélo », et il s'inscrit dans un schéma global de mobilité douce, voulu par tous.

Alain CAILBOURDIN



LA LOI SUR LES DÉJECTIONS CANINES

Environ 30 % de Français sont propriétaires d'au moins un chien, ce qui représente une population canine de plusieurs millions d'individus. Si ces animaux de compagnie sont acceptés dans de nombreux endroits, leurs crottes le sont moins, surtout lorsqu'elles se retrouvent sur le trottoir ou dans les espaces publics.

POURQUOI RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN ?

Les déjections canines constituent un réel risque sanitaire pour l'être humain, en particulier pour les enfants.

*Les crottes de chien contiennent en effet des **parasites fécaux** et des **agents pathogènes** capables de contaminer l'Homme. Les déjections canines peuvent également contenir des **ascaridiases des animaux domestiques** qui sont responsables du syndrome de Larva Migrans Viscérale (LMV). L'une des manifestations du LMV est la crise d'épilepsie qui survient lorsque la maladie se loge au niveau cérébral.*

*Les crottes de chien véhiculent également des **œufs de Toxocara spp embryonnés** qui s'incrusteront en profondeur dans le sol pendant plusieurs mois en attendant d'arriver à maturation. L'ingestion de ces œufs peut entraîner la **formation d'une tumeur maligne** qui se traite uniquement par énucléation. Toutefois, les résultats ne sont pas probants et chez les jeunes patients, on peut enregistrer une perte de l'acuité visuelle.*

Toutefois, il faut savoir qu'il existe une loi sur les déjections canines qui permet de prévenir les nuisances causées par ces dernières et de punir les contrevenants (réf. Article R632-1 du code pénal, arrêté municipal n° 44-2017 du 26 juin 2017).

RAMASSER LES CROTTES DE SON CHIEN

Pour un propriétaire de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe. Il ne doit pas le faire par crainte de l'amende, mais tout simplement par civisme. En outre, un passant peut malencontreusement glisser sur la crotte d'un chien et se faire mal. Dans ce cas, la **responsabilité civile du propriétaire de l'animal** est engagée.



Demande d'adhésion de la commune de Ouagne au SIAEP

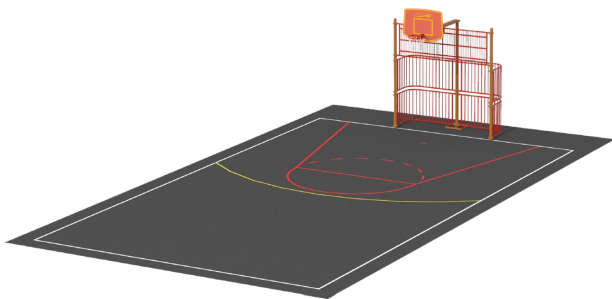
La commune de Ouagne souhaite adhérer au SIAEP de la Bourgogne Nivernaise à compter du 1^{er} janvier 2025. Le comité syndical du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise a émis un avis favorable en date du 26 mars 2024.

Les communes membres doivent rendre un avis dans les 3 mois suivant la notification.

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune de Ouagne au SIAEP de la Bourgogne Nivernaise et l'extension du périmètre à compter du 1^{er} janvier 2025.

Projet sportif dans la cour de l'école

L'équipe pédagogique de l'école de Tracy souhaite implanter une infrastructure multisports comprenant des buts de football/handball et un panier de basket plus marquage au sol dans la cour de l'école. Celle-ci permettra aux élèves de tous les niveaux de pratiquer diverses activités physiques et sportives sans avoir à se déplacer. Le coût prévisionnel est estimé, sur la base du devis à 5.393,73 € HT soit 6.472,48 € TTC.



Sachant que l'école est située en zone de revitalisation rurale et qu'elle est labélisée Génération 2024, une demande de subvention à hauteur de 80% du montant hors taxe (soit 4.314,98 €) peut être faite au titre du PLAN 5000 EQUIPEMENTS - GENERATION 2024 Axe 2 - Cours d'école actives et sportives. Le reste à charge d'un montant de 1.078,75 €, pris sur les fonds propres de la commune, correspond au montant de TVA dont une partie sera reversée par l'Etat dans 2 ans.

Le conseil municipal approuve le projet et le plan de financement.

Abrogation de la régie cantine

Suite au transfert de compétence de la restauration scolaire à la communauté de communes Cœur de Loire depuis le 1^{er} janvier 2019, la régie cantine créée le 21 novembre 2001 n'a plus lieu d'être maintenue.

Aussi, le conseil municipal décide d'abroger la régie cantine à compter du 1^{er} septembre 2024.

Aqueduc des Loges

Les intempéries et fortes précipitations des 19 et 20 juin derniers ont causé d'importants dégâts sur une conduite d'eau et un aqueduc aux Loges. Ce dernier étant situé à la limite des communes de Tracy sur Loire et Pouilly sur Loire le montant des travaux sera réparti pour moitié entre les 2 communes.

Le 24 juin 2024, le Gouvernement a lancé une procédure CatNat accélérée permettant d'obtenir une subvention au titre de la dotation solidarité. Celle-ci étant calculée en fonction des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement figurant au compte administratif, les 2 communes ont décidé d'un commun accord que Tracy sur Loire déposerait le dossier.

Le plan de financement est le suivant :

DÉPENSES

Montant HT des travaux : 32.345,30 €

RECETTES

Dotation solidarité : 9.703,59 €

Commune de Pouilly sur Loire : 11.320,85 €

Autofinancement : 11.320,85 €



Les procès verbaux sont consultables en intégralité à la mairie ou sur le site internet www.tracy-sur-loire.fr

Rapport triennal sur l'artificialisation des sols

Pourquoi réduire l'artificialisation des sols ?

- **Des bénéfices pour la planète** : les sols « vivants » favorisent la biodiversité, limitent les risques d'inondation par ruissellement, stockent du carbone.
L'artificialisation des sols est la 1^{ère} cause de l'érosion de la biodiversité.
1 ha d'étalement urbain entraîne l'émission de 190 à 290 tCO₂.
- **Des bénéfices pour les habitants** : une ville moins étalée diminue les temps et les coûts de transport, limite la facture énergétique, favorise la proximité des espaces naturels, préserve le potentiel de production des sols agricoles.
La facture énergétique des ménages serait **10 % plus faible** sans l'étalement urbain des 20 dernières années.
Les distances parcourues en voiture sont **1,5 fois moins importantes** pour les habitants des centralités urbaines que pour ceux des périphéries.
- **Des bénéfices pour les collectivités** : moindre coût d'investissement et de fonctionnement pour les équipements publics (réseaux, voirie, services...), un territoire préservé et résilient.
RÉPARER LA VILLE : Rénovation des espaces déjà urbanisés = plus de logement, un centre-ville dynamisé, de l'emploi local.
AMÉLIORER LE CADRE DE VIE : Préservation du cadre naturel et du patrimoine = renforcement de l'attractivité du territoire et développement de la nature en ville.
OPTIMISATION DES COÛTS : Baisse des dépenses publiques par la réduction des réseaux à entretenir et l'optimisation des équipements

Sur la décennie 2011-2021, 24.000 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés chaque année en moyenne en France, soit près de 5 terrains de football par heure. Les conséquences sont écologiques mais aussi socio-économiques.

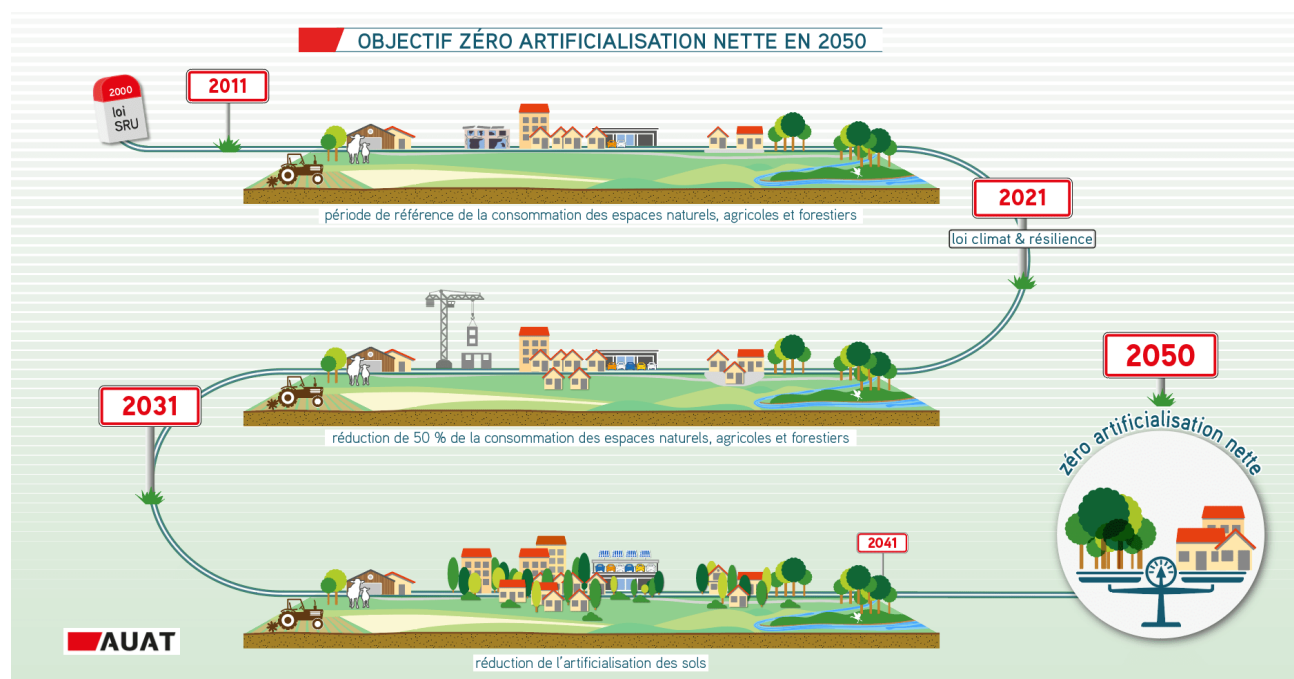
La France s'est donc fixée, dans le cadre de la loi dite « Climat et résilience » l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur 2021-2031 par rapport à la décennie précédente.

Pour cela, les communes et les EPCI (établissement public de coopération intercommunale) dotés d'un document d'urbanisme, doivent établir au minimum tous les 3 ans un rapport sur le rythme de l'artificialisation des sols et le respect des objectifs de sobriété foncière déclinés au niveau local. Le premier rapport doit être réalisé 3 ans après l'entrée en vigueur de la loi, soit en 2024.

La consommation d'espaces entre 2011 et 2022 représente pour Tracy sur Loire une surface de 8,32 hectares. Les usages pour lesquels le territoire a consommé sont essentiellement l'habitat mais aussi l'activité, les infrastructures routières et ferroviaires ainsi que des usages mixtes.

Elle s'explique par les besoins en construction de logements en corrélation avec la démographie positive de la commune. L'activité économique de la commune a également consommé quelques hectares et en consommera davantage sur la décennie suivante notamment avec la création du parc photovoltaïque d'environ 7 hectares.

Le conseil municipal émet un avis favorable au rapport qui lui a été présenté.



Evènements marquants

Nettoyage des bords de Loire



Cette année, nous avons de nouveau nettoyé les bords de Loire de notre commune et retiré de nombreux immondices et autres débris.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui ont bien voulu nous prêter main forte !

Nous en profitons pour en appeler à votre civisme en veillant à maintenir cet espace naturel qui est le nôtre le plus propre possible.

Nous rappelons que la déchèterie de Saint Quentin sur Nohain est accessible et ouverte selon le calendrier suivant :

Emmanuelle BONARD

Adresse : Le champ de la Perrière RD 28 58150 SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN

Horaires :

Du 1er avril au 30 septembre :

Lundi : 13h30 - 18h30
Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h30
Jeudi : 13h30 - 18h30
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h30
Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h30

Du 1er octobre au 31 mars :

Lundi : 13h30 - 17h30
Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Fête de la musique



Comme chaque année, nous avons donné rendez-vous à tous les amateurs de musique au sein de notre commune.

La météo très incertaine nous a contraint à délocaliser celle-ci à la salle polyvalente. Nos amis commerçants (food-trucks, crêpier, marchand de bonbons) se sont installés et les tables ont été dressées à l'extérieur sous des barnums.

Le groupe VITAZIK, quant à lui, a investi la salle polyvalente ainsi que la buvette tenue par l'ASCT.

La soirée a pu se dérouler dans une belle ambiance musicale ...sans pluie. Merci à tous !

Annie CROCHET



Fête nationale



Traditionnellement, nous sommes heureux de nous retrouver le 13 juillet pour notre Fête Nationale.

La soirée organisée sur la Place du 8 mai a tenu toutes ses promesses avec une belle affluence.

Après l'apéritif offert par la Municipalité, la restauration rapide avec food-trucks a permis à chacun de se restaurer tout en pouvant se déhancher sur le parquet avec DJ'SOON. La buvette tenue par l'ASCT n'a pas chômé.



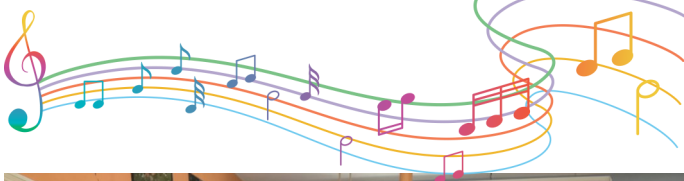
Merci à la Lyre Donziaisie d'avoir offert un intermède musical avant d'entraîner le public derrière elle pour une retraite aux flambeaux très appréciée par petits et grands.

Un superbe feu d'artifice a ponctué cette soirée avant un retour sur la piste de danse.
Merci à tous et rendez-vous l'an prochain !

Annie CROCHET

Rentrée sans histoire et... en musique

Pour cette nouvelle rentrée, quatre classes accueillent un effectif total de 74 élèves répartis de la façon suivante : 25 élèves en maternelle (GS-MS-PS) avec Mme Carine LAMY, 13 élèves en CP avec Mme Fanny GROSSET, 13 élèves en CE1-CE2 avec Mme Lauréline CANO et 23 élèves en CM1-CM2 avec Mme Sophie SELLIER.



L'accueil des élèves s'est effectué en musique avec un café proposé aux parents, en présence de Mme Perrine GOULET, Députée, et M. Sylvain COINTAT, Maire.

Annie CROCHET



La Municipalité vous invite, Tracéennes et Tracéens de 70 ans et plus au repas de Noël ou vous offre un colis pour les 75 ans et plus qui ne souhaitent pas assister au repas.

Le repas qui sera animé par Loïc BERTHON aura lieu le samedi 7 décembre 2024 à la salle polyvalente.

La distribution des colis par les membres du conseil municipal aura lieu le samedi 14 décembre 2024 dans la matinée.

Pour vous inscrire et faire connaître votre choix, nous vous remercions de bien vouloir répondre et retourner à la mairie le courrier que vous avez reçu au plus tard le 14 octobre 2024 (au delà de cette date, votre inscription ne sera pas prise en compte).

La commission



Fête de l'école



Vendredi 28 juin l'école a ouvert ses portes pour sa traditionnelle fête de fin d'année. Au programme : danses, chants et la remise de livres de prix à tous les enfants de l'école par la municipalité.



Des jeux ainsi qu'une buvette ont été mis en place en début d'après-midi. Après le spectacle, un repas convivial était proposé.



Un très grand merci à toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide, qu'elle soit matérielle ou humaine, à tous ceux qui nous ont fait des dons de lots pour notre tombola et à l'ASCT.



Aménagement de la cour de récréation

En partenariat avec la mairie, l'association sportive les Tilleuls a obtenu une subvention afin d'installer une structure sportive dans la cour de l'école.

Afin de poursuivre cet aménagement, l'association a déposé sa candidature pour le Budget Participatif Nivernais. Si le projet est retenu, la cour de l'école sera équipée d'une structure de jeux, d'une cabane, d'une table de tennis de table et de bancs colorés. Nous aurons besoin de votre soutien en votant pour ce projet !

C'est la rentrée !

C'est dans la joie et la bonne humeur que les élèves de l'école ont fait leur rentrée le lundi 2 septembre. Une nouvelle enseignante, Mme CANO Lauréline, est venue rejoindre l'équipe déjà en place.



Classe de PS-MS-GS
de Mme Carine LAMY



Classe de CP
de Mme Fanny GROSSET



Classe de CE1-CE2
de Mme Lauréline CANO



Classe de CM1-CM2
de Mme Sophie SELLIER

A vos agendas !



Nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes le vendredi 13 décembre 2024 pour notre traditionnel **marché de Noël**.

Restauration scolaire

La fréquentation de la restauration scolaire reste importante. Ce sont 66 enfants qui y sont actuellement inscrits. Ce nombre oblige à faire deux services et les enfants sont encadrés pendant ce temps par 3 agents municipaux. La Municipalité leur offre ainsi le confort nécessaire pour se préparer au retour en classe.

La gestion de ce service est confié entièrement à la Communauté de Communes (inscription, facturation, confection des repas et livraison). Il est à noter que la Communauté de Communes prend en charge 50% du prix des repas, le reste à la charge des familles.

Merci à tous les agents qui permettent à nos enfants de bénéficier de bons repas équilibrés .





Samedi 8 juin les enfants et ados de l'atelier théâtre ont présenté leur travail devant une salle des fêtes comble et conquise !



L'atelier théâtre a fait sa rentrée



Les cours ont repris lundi 23 septembre

Enfants de 16h15 à 17h45

Ados de 18h à 19h30

Adultes de 20h à 22h

Plus de renseignements auprès de Sophie SEILLIER
au 06 72 68 78 56 ou lacompagniechantepleure@gmail.com



ASCT – Association Sportive et Culturelle de Tracy

Nos activités hebdomadaires :

POINTS COMPTÉS : Mercredi de 14h à 18h Salle des associations à l'étage

Atelier des AÎNÉS et SCRABBLE : Mercredi de 14h à 17h30 Salle des associations au RDC

Atelier MARCHÉ : Lundi départ 14h de la salle polyvalente (à compter du 30 septembre)

Et sur inscription :

YOGA : les Mardis 2 séances à 17h00 et 18h30 salle polyvalente

GYM : les Jeudis : 17h00 (GYM DOUCE) - 18h30 (RENFORCEMENT MUSCULAIRE) salle polyvalente



Calendrier des prochaines manifestations organisées par l'ASCT

Dimanche 6 octobre 2024

Marche Octobre Rose 2^{ème} édition à Tracy

Vendredi 22 novembre 2024

Assemblée générale, 19h à la salle polyvalente

Contacts ASCT : Patricia 06 02 19 60 62 – Catherine 06 27 35 99 25

MARCHE OCTOBRE ROSE 06 octobre BOISGIBAUT

2^{ème} édition à TRACY SUR LOIRE

A chacun son rythme contre le cancer du sein

3 parcours de 6, 12 ou 18 km

Inscription et départ à partir de 7h30 - Salle polyvalente

Participation 3€

Ravitaillement pour les 12 Km et 18 Km - Panier au départ pour le 6 Km

et Recueil de DONS de 7h30 à 13h00

**TOUS
MOBILISES**

Tous vos dons seront reversés au profit
de la lutte contre le cancer du sein

VOTRE GÉNÉROSITÉ PEUT SAUVER DES VIES

Organisé par l'ASCT

06 02 19 60 62

Imprimé par nos soins — Ne pas jeter sur la voie publique

LE BRAQUET OLYMPIEN ORGANISE UN



Animé par DJ Sympho Anim

Venez Nombreux et Monstrueux pousser la chansonnette



Jeudi 31 Octobre 2024



A partir de 19h

A la salle polyvalente de Boisgibault



Adulte 18€

Enfant 12€

(Nuggets - frites - boisson - dessert)

Planche charcuteries, crudités & fromages

Ou

Planche de la mer, crudités & fromages

*

Dessert

*

Café

Réservations & règlements avant le 20 octobre 2024 (places limitées)

Organisée par l'Association - Le Braquet Olympien de Tracy sur Loire

Mr et Mme REBOULEAU Cédric & Alexandra : 06.66.09.65.45

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Dimanche	6 octobre à partir de 7h30	Marche octobre rose	ASCT	Salle polyvalente
Jeudi	31 octobre - 19h	Karaoké d'halloween	Braquet Olympien	Salle polyvalente
Vendredi	22 novembre - 19h	Assemblée générale	ASCT	Salle polyvalente
Samedi	7 décembre - 12h	Repas des aînés	Municipalité	Salle polyvalente
Vendredi	13 décembre	Marché de Noël	École	Salle polyvalente
Samedi	14 décembre	Distribution colis des aînés	Municipalité	
Dimanche	5 janvier 2025 - 11h	Vœux du Maire	Municipalité	Salle polyvalente

Association Sportive et Culturelle de Tracy
 Patricia GENTY 06 02 19 60 62
 Compagnie CHANTEPLEURE
 Sophie SELLIER 06 15 81 17 67
 Coopérative scolaire
 Sophie SELLIER 06 86 26 14 15
 Syndicat viticole
 Eric CROCHET 03 86 26 19 95
 Société de chasse
 Gilles COPINEAU 03 86 26 12 50
 Braquet Olympien
 Cédric REBOULEAU 06 69 03 21 08
 Alexandra REBOULEAU 06 66 09 65 45

Les professionnels de santé

Kinésithérapeute :
 Véréna BRATZKE 06 69 50 07 85

Infirmière :
 Bénédicte MORAI 06 67 05 48 88

Mairie secrétariat
 03 86 26 17 71

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h - 12h
 Mardi : 14h - 17h
 Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
 Jeudi : 14h - 17h
 Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

2025 est encore loin mais...

BONNE ANNÉE

2025

L'équipe municipale
 vous souhaite
 de Joyeuses Fêtes

MONSIEUR SYLVAIN COINTAT, MAIRE
 AINSI QUE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Sont heureux de vous présenter leurs

Meilleurs Vœux

pour l'année 2025

et vous invitent à la cérémonie des vœux le

DIMANCHE 5 JANVIER 2025
 à 11 heures

à la salle polyvalente
 de Boisgibault